



*Cullettivu  
di Corsica  
contr'à u razzisimu*

Ajaccio, le 20/03/2009.

## *Communiqué de presse*

### **Prière d'insérer**

### *Une justice équitable ?...*

Sollicité par les adhérents, le bureau d'Avà Basta est interpellé sur le procès d'Yvan COLONNA qui a pris la dimension d'un fait de société.

Nous avons le souci de ne pas intervenir sur une procédure en cours, mais nous prenons acte de ce que les questionnements qui se manifestent à ce propos révèlent un véritable trouble des consciences.

Notre position est simple, la justice doit être impartiale, égale pour tous, se garder de toute discrimination. Donc instruire à charge et à décharge, et il apparaît qu'il n'en est pas ainsi dans ce procès là. Dans une affaire aussi grave que le meurtre d'un Préfet de la République, et de l'homme de qualité qu'était Claude ERIGNAC, rien ne doit être épargné pour faire jaillir la vérité. Or, par exemple, le refus de la reconstitution des faits en présence des accusés et des témoins oculaires n'est pas de nature à contribuer à cette vérité, mais, par contre, sème le doute dans l'opinion.

Les citoyens de ce pays aspirent à être rassurés par un fonctionnement équitable et serein de la justice.

Noëlle VINCENSINI,  
Présidente d'Avà Basta